

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal lundi 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 avril à 20 h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique par convocation du maire Monsieur Thomas BARDY ;

Etaient présents : Thomas Bardy, Maire, Gisèle Froc, 1^{ère} Adjointe, Vincent Bertin, Aline Beusquart, Jérémy Ginguéné, Jérôme Lemarié, Olivier Simon, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés: Nicolas Hardel, 2^{ème} Adjoint, Pascal Peurois, Alicia Plouhinec

Secrétaire : Jérémy Ginguéné

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du lundi 07 mars 2022, il est adopté à l'unanimité.

Affaires inscrites à l'ordre du jour:

1° **Vote du budget primitif** exercice 2022: budget commune

2° **Vote du budget primitif** - exercice 2022: budget assainissement

3° **Budget primitif lotissement** «Le Hameau de la Noë » : exercice 2022

4° **Approbation des éléments du bilan** – état de la dette 2022

5° **Impôts directs locaux**: bases d'impositions – exercice 2022: détermination des taux

6° Budget Assainissement, **remboursement des frais de personnel** sur budget commune

7° **Questions diverses**

☞ Présentation de plusieurs devis pour un tracteur tondeuse, choix à faire au prochain conseil

☞ Fin d'activité pour le prestataire internet du site de la commune, il faut faire le choix d'un nouveau: Consolweb.

☞ Prochain Conseil municipal le dimanche 24 avril à 20h00



Objet n°2022_04_01: Vote du budget primitif exercice 2022: budget commune

Monsieur le Maire

☞ présente le rapport de la commission finances en date du 19 février 2022 aux fins de la préparation du budget commune – exercice 2022,

☞ présente le budget primitif:

Section	Dépenses	Recettes
investissement	112 124.14 €	112 124.14 €
fonctionnement	269 257.83 €	269 257.83 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ approuve le budget primitif commune 2022,
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



Objet n°2022_04_02: Vote du budget primitif - exercice 2022 budget assainissement

Monsieur le Maire

- ☞ présente le rapport de la commission finances en date du 19 février 2022 aux fins de la préparation du budget assainissement – exercice 2022,
- ☞ présente le budget primitif:

Section	Dépenses	Recettes
investissement	28 327.52 €	28 327.52 €
fonctionnement	42 194.54 €	42 194.54 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ approuve le budget primitif assainissement – exercice 2022,
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



Objet n°2022_04_03: Budget primitif lotissement «Le Hameau de la Noë» : exercice 2022

Monsieur le Maire:

- ☞ présente le rapport de la commission finances en date du 19 février 2022 aux fins de la préparation du budget lotissement «Le Hameau de la Noë» - exercice 2022,
- ☞ présente le budget primitif:

sections	Dépenses	Recettes
investissement	60 051.15€	60 051.15 €
fonctionnement	64 692.64 €	64 692.64 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ approuve le budget primitif « Lotissement Le Hameau de la Noë » 2022,
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



Objet n°2022_04_04: Approbation des éléments du bilan – état de la dette 2022

Monsieur le Maire présente:

- ☞ Le récapitulatif des emprunts exercice 2022,
- ☞ L'élément du bilan – état de la dette – répartition de la dette 2022.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ Approuve:
 - ☞ Le récapitulatif des emprunts – exercice 2022,
 - ☞ L'élément du bilan – état de la dette – répartition de la dette 2022.

- ☞ Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



Objet n°2022_04_05: Impôts directs locaux: bases d'impositions – exercice 2022 : détermination des taux

Monsieur le Maire:

- ☞ Rappelle au conseil municipal la délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2021 (objet n°2021_04_05),

- ☞ Présente au conseil municipal:
 - ☞ les bases d'imposition prévisionnelles – exercice 2022,
 - ☞ un tableau présentant diverses simulations,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ Décide de maintenir les taux pour l'exercice 2022.

Ils se présentent comme suit:

- ☞ taxe d'habitation: sans objet
- ☞ taxe foncière (bâti): 32.40 %
- ☞ taxe foncière (non bâti): 33,30 %

- ☞ Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



Objet n°2022_04_06: Budget Assainissement remboursement des frais de personnel sur budget commune

Monsieur le Maire:

- ☞ Propose que les frais de personnel pour le temps passé à la gestion de l'Assainissement (entretien des lagunes, suivi administratif, budget,...) soient remboursés à la Commune.
- ☞ Informe que le temps consacré à la gestion de l'assainissement est estimé à 230.10 h par an assurées par deux des agents communaux. Cela représente environ 3 497.00€ de frais de personnel pour l'année 2021 (soit environ 10% des charges salariales).
- ☞ Propose de transférer la somme de 3 497.00€ du budget Assainissement au budget Commune en remboursement des frais de personnel.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ décide de transférer, sur l'exercice comptable 2022, la somme de 3 397.00 € du budget Assainissement au budget Commune, en remboursement des frais de personnel pour l'année 2021.
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



Objet n°2022_04_07: questions diverses

- Présentation de plusieurs devis pour un tracteur tondeuse, choix à faire au prochain conseil
- Fin d'activité pour le prestataire internet du site de la commune, il faut faire le choix d'un nouveau: Consolweb.
- Prochain conseil municipal le dimanche 24 avril 2022 à 20h00 puis le lundi 13 juin 2022 à 20h00
- Fin du conseil 22h10

Le secrétaire,

Jérémy GINGUENÉ

Le Président,

Thomas BARDY

Les membres du Conseil Municipal

V. BERTIN

A. BEUSQUART

G. FROC

J. LEMARIÉ

O. SIMON